

HEBELOMA FASTIBILE (Pers.) P. Kumm.



Planche de Jean Vialard

AUTORITÉS

Persoon, 1801, Synopsis methodica fungorum : 326, *Agaricus fastibilis*
Kummer, 1871, Der Führer in die Pilzkunde : 80, *Hebeloma fastibile*

SYNONYMES

Agaricus fastibilis ss. Persoon, non ss. Fries
Hebeloma sordidum R. Maire 1914

BIBLIOGRAPHIE

- Bidaud, 1990, Bulletin de la Société Mycologique Dauphiné-Savoie, 117 : 28
Bohus, 1995, Documents Mycologiques, 98-100 : 86
Bon, 2002, Documents Mycologiques, 123 : 6
Breitenbach & Kränzlin, 2000, Champignons de Suisse, 5 : 106
Bruchet, 1970, Bulletin de la Société linnéenne de Lyon, Etude du genre Hebeloma : 40
Cetto, 1983, I Funghi dal vero, 4 : 1332
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 985
Fasciotto, 2011, Bulletin mycologique et botanique Dauphiné-Savoie, 203 : 43
Kühner & Romagnesi, 1953, Flore analytique : 244
Lange, 1935, Flora Agaricina Danica, 2 (Réimp. 1994) : 431, 628
Malençon & Bertault, 1975, Flore des champignons du Maroc, 1 : 446
Maire, 1914, Bulletin de la Société mycologique de France, 30 : 212 (*sn. Hebeloma sordidum*)
Moser, 1978, Kleine Kryptogamenflora (*traduction française*) : 645

ICONOGRAPHIE

- Bidaud, 1990, Bulletin de la Société Mycologique Dauphiné-Savoie, 117 : 32
Breitenbach & Kränzlin, 2000, Champignons de Suisse, 5 : 106
Cetto, 1983, I Funghi dal vero, 4 : 1332
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 985
Fasciotto, 2011, Bulletin mycologique et botanique Dauphiné-Savoie, 203 : 42
Lange, 1935, Flora Agaricina Danica, 2 (Réimp. 1994) : Tav. 118 F

OBSERVATIONS

Les caractères macroscopiques correspondent bien à la représentation de Bruchet, avec la silhouette et la couleur d'*Hebeloma crustuliniforme*, mais les lames ne sont pas larmoyantes, caractère qui divise les mycologues, certains se référant à la description de Fries en signalant la présence de gouttelettes. Sous le microscope, on notera des spores ovoïdes, obtuses au sommet, sublisses à ruguleuses et des poils marginaux ventrus à la base et surmontés d'un bec grêle.

Espèce plutôt rare, signalée dans le massif de Belledonne (Prémol) et dans le Vercors (La croix Lichou).

DESCRIPTION

Chapeau de 2 à 5 cm de diamètre, plan convexe à un peu déprimé, submamelonné, blanchâtre à brun ocre ou fauve roussâtre, glabre, givré.

Marge plus pâle, involutée au début, flexueuse, présentant des restes de cortine.

Lames blanchâtres à beige-ochracées, serrées, ventruées, sinuées à étroitement adnées.

Arête blanchâtre, floconneuse, non larmoyante.

Stipe de 3 - 5 x 0,5 - 0,8 cm, assez épais, subégal ou un peu atténué au sommet, subbulbeux, sablé tout au sommet sur 1 mm, fibrilleux, fistuleux, blanchâtre sauf à la base qui devient vite brun jaunâtre.

Cortine formant une zone annulaire +/- visible à 5-6 mm au-dessous des lames.

Chair blanchâtre, assez épaisse.

Odeur raphanoïde à la coupe, un peu nauséuse.

Saveur raphanoïde et amarescente.

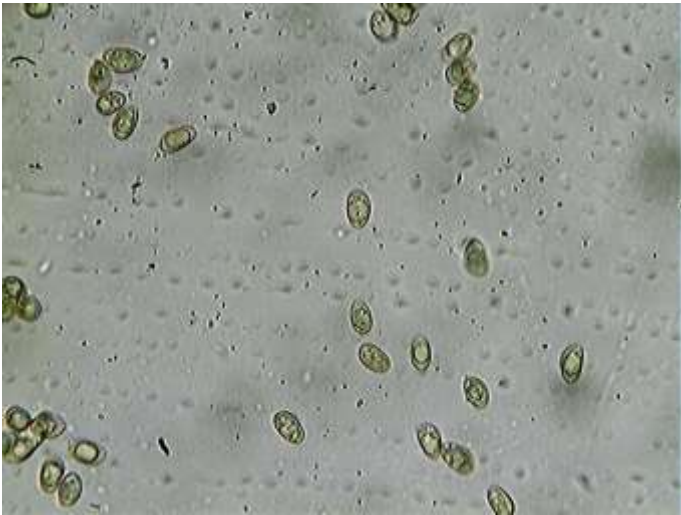
Habitat sous conifères, dans la zone subalpine, souvent fasciculés.

Spores ovoïdes, guttulées ; sublisses à ruguleuses, brun jaunâtre pâle, de 9-10 x 5-6 μ .

Poils marginaux de 40 à 55 μ , ventrus à la base et surmontés d'un bec grêle subobtus de 5 à 6 μ de large.

Cuticule formé d'hyphes bouclées de 6 à 10 μ de large, terminées par des hyphes grêles constituant l'épicutis.

MICROSCOPIE (R.G.)



Spores x 400 (dans l'eau)



Spores x 1000 (dans l'eau)



Cheilocystides x 400 (dans le congo)



Cheilocystides x 1000 (dans le congo)